



# *Accueil de Loisirs*

## *Crécy-la-Chapelle*



**Eté 2020**  
**Projet pédagogique**  
Vivre ensemble  
en « Club vacances »



## Sommaire

|  |    |
|--|----|
| Sommaire .....                                 | 2  |
| 1. Le contexte .....                           | 3  |
| a) Contexte g n ral .....                      | 3  |
| b) Pr sentation de l'organisateur .....        | 3  |
| 2. Les moyens .....                            | 5  |
| a) Lieux d'accueil .....                       | 5  |
| b) Public accueilli : .....                    | 6  |
| c) Equipe d'animation .....                    | 7  |
| d) Planning  quipe .....                       | 7  |
| 3. D marche p dagogique .....                  | 7  |
| a) Intentions p dagogiques .....               | 7  |
| b) Les Objectifs p dagogiques .....            | 8  |
| 4. Organisation g n rale .....                 | 10 |
| a) D roulement d'une journ e   l'ALSH .....    | 10 |
| b) Outils : Fiche de sortie .....              | 11 |
| d) Lien avec les familles .....                | 12 |
| ANNEXE : Proc dure du d placement   pied ..... | 13 |



## 1. Le contexte

### a) Contexte général

Commune de Seine-et-Marne, **Crécy-La-Chapelle** (77580) compte aujourd'hui **4 472 habitants** (Insee, population légale au 1/1/2019), appelés les Créçois.

Traversée par le Grand Morin, la « Venise de la Brie » est également réputée comme la  **cité des peintres**. Son cadre bucolique et son patrimoine ont inspiré de nombreux artistes tels Corot, Dunoyer de Segonzac, Altmann ...

Crécy-la-Chapelle est une commune active et dynamique, avec plus de **120 commerces, artisans et entreprises**. Son marché, ses événements d'ampleur (Foire Saint-Michel) et ses atouts touristiques (la collégiale gothique Notre-Dame de l'Assomption, le Moulin Jaune, les canaux) attirent toute l'année de nombreux visiteurs.

La commune garde son caractère rural grâce notamment aux terrains agricoles et aux nombreux espaces paysagers.

#### **Un bourg, cinq hameaux**

Autour du bourg, les cinq hameaux de Crécy-la-Chapelle, anciens villages, sont tous implantés le long d'axes de communication : rivières, chemins ruraux, routes départementales et nationales.

- **Mongrolle – la Grand Cour** : situé sur le plateau à 120 mètres d'altitude, à l'intersection de plusieurs routes communales.
- **Montbarbin** : situé sur le coteau nord-ouest, en limite communale.
- **Férolles** : situé au nord de la commune sur le plateau à 140 mètres d'altitude, à proximité de la D 65.
- **Libernon** : implanté sur un coteau pentu, il s'étend entre la plaine et le plateau, il est bordé au sud par la RD 934.
- **Serbonne** : situé au sud du territoire, à l'embouchure de la petite vallée du ru de la Biche et le long de la D 20.

Ces éléments montrent Crécy-La-Chapelle comme une ville avec son identité propre tout en étant l'épicentre de villages avoisinants.

Certains de ces derniers n'ont pas d'accueil de loisirs. Ainsi, une convention entre communes permet à l'AL de Crécy-La-Chapelle d'accueillir, sur les mercredis et/ou vacances, les enfants de Bouleurs ; Coulommès ; Sancy ; Tigeaux ; Vaucourtois ; Voulangis et Villiers-sur-Morin.

### b) Présentation de l'organisateur

C'est la municipalité de Crécy-la-Chapelle qui a la compétence des structures d'accueil de loisirs 3ans / 11ans. Ainsi, un travail régulier est réalisé avec l'équipe pédagogique et les élus de la commune afin de répondre au mieux aux attentes des habitants et de leurs enfants.



### **c) Un contexte particulier en cet  t  2020**

La crise sanitaire a  t  une p riode compliqu e pour les enfants. Isol s des autres pendant de longs mois, **les enfants ont besoin de se divertir et de retrouver des liens sociaux.**

Ainsi, la **socialisation ou la resocialisation des enfants est un enjeu de l' t  pour notre accueil de loisirs.**

**Le vivre ensemble, l'acceptation de l'autre et de ces diff rences, le partage mais aussi le divertissement... autant de notions qui devront  tre au centre du projet p dagogique.**

Parall lement, la crise sanitaire n' tant pas termin e, nous mettrons en place notre organisation et nos activit s dans **le respect du protocole sanitaire du 18/06 impos  aux ACM**



## 2. Les moyens

### a) Lieux d'accueil

Les accueils du matin et du soir se font de 07h30   09h30 et de 16h30   19h.

Lieux d'accueil :

- **En juillet : sur l'ALSH maternel pour les maternelles 2019-2020 et sur l'ALSH secteur «Eau Vive » pour les enfants de CP   CM2 en 2019-2020.**

Cela dans le but d' viter une trop grande affluence des parents et enfants durant les accueils. Cela permet  galement d' viter le brassage d'enfants de maternelle et d' l mentaire.

- **En ao t : accueil de tous les enfants   l'ALSH maternelles.**

Les enfants seront peut nombreux. Les groupes  l mentaires et maternels seront constitu s d s l'arriv e des enfants. Une salle par groupe sera utilis e. Les espaces ext rieurs seront priorit s sur les temps d'accueil.

A 09h30 , les enfants d' l mentaires rejoindront le secteur « Eau Vive »

Ainsi, l'ALSH est une structure s par e en 2 secteurs : maternel et  l mentaire.

### **Les enfants de moins de 6 ans sont   l'accueil de loisirs des maternelles (10 route de la chapelle)**

Structure adapt e aux enfants de moins de 6 ans.

Capacit  d'accueil : 69 enfants.

Compos e de 3 salles d'activit  :

- 1 salle d'accueil.
- 1 salle d'activit  o  se situe une tisanerie.
- 1 salle d'activit  o  se situe une biblioth que partag e avec l' cole, nous permettrons aux plus petits de s'y reposer sur des lits adapt s entre 13h30 et 15h30.
- Un bureau partag  entre les directeurs et les animateurs.
- Un ext rieur est  galement   disposition des enfants.



**L' cole maternelle « Les Promenades »** est  galement utilis e

-La restauration sert au repas du midi pour les maternelles, comme pour les  l mentaires.



## Les enfants de 6ans   11 ans sont   l'accueil de loisirs  l mentaires « Eau Vive » (1 route nationale)

Structure adapt e aux enfants de 6 ans   11 ans et plus.

Capacit  d'accueil : 130 enfants.

Compos e de 3 salles d'activit  :

- 1 hall d'accueil.
- 1 salle d'activit  dite « Arc en ciel »
- 1 salle d'activit  dite « Pos idon »).
- Un bureau partag  entre le directeur et les animateurs.
- Un ext rieur est  galement   disposition des enfants.



L'accueil  tant dans le m me b timent que le **groupe scolaire dit « Eau Vive »**, les enfants de l'accueil utilisent selon les projets : les deux salles d'activit s, la classe communicante aux salles d'activit s ; la biblioth que ; le gymnase ainsi que les barnums ext rieurs, le jardin et la cour.

### b) Public accueilli :

#### Juillet :

Maternels (- de 6ans) : 24 enfants accompagn s par 3 animateurs.

El mentaires (+ de 6ans) : 32 enfants accompagn s par 3 animateurs.

En plus des animateurs, sur chaque secteur, un encadrant tiendra le r le de r f rent de secteur. Ce sera la directrice ou son adjointe. Son r le sera de garantir l'accueil et la s curit  des enfants, notamment en  tant r f rent de la bonne mise en place du protocole sanitaire.



#### Ao t :

Maternels (- de 6ans) : 16 enfants accompagn s par 2 animateurs.

El mentaires (+ de 6ans) : 24 enfants accompagn s par 2 animateurs.

En plus des animateurs, sur chaque secteur, un encadrant tiendra le r le de r f rent de secteur. Ce sera le(a) directeur(trice) ou son adjointe. Son r le sera de garantir l'accueil et la s curit  des enfants, notamment en  tant r f rent de la bonne mise en place du protocole sanitaire.



### c) Equipe d'animation

| Nom Prénom                 | Secteur              | Rôle  | Diplôme  |
|----------------------------|----------------------|---|--|
| <u>Roseline Rifflet</u>    | Maternel/Elémentaire | <b>Directrice ALSH</b><br>Du 24/08 au 31/08 référent sanitaire et protocole <b>maternelles</b>      | BAFD   |
| <u>Amandine Medinger</u>   | Maternel/Elémentaire | <b>Directrice ALSH</b><br>Du 03/08 au 14/08 référente sanitaire et protocole <b>maternelles</b>     | BAFD   |
| <u>François Cazilhac</u>   | Maternel/Elémentaire | <b>Directeur ALSH</b><br>Du 24/08 au 31/08 référent sanitaire et protocole <b>maternelles</b>       | Titulaire Concours F.P:<br>Animateur Principal B.S.B |
| <u>Elsa Czajkowski</u>     | Elémentaire          | Animatrice<br>Du 06/07 au 31/07 et le 31/08<br>référente sanitaire et protocole <b>élémentaires</b> | BAFA   |
| <u>Léa Bouchilaouene</u>   | Elémentaire          | Animatrice<br>Du 06/07 au 31/08   | BAFA   |
| <u>Audrey Barna</u>        | Maternel/Elémentaire | Animatrice<br>Du 06/07 au 31/07   | Formation BAFA en cours                              |
| <u>Kévin Kiendy</u>        | Elémentaire/Maternel | Animateur<br>Du 06/07 au 14/08  | Non diplômé  |
| <u>Cynthia Troalen</u>     | Maternel/Elémentaire | Animatrice<br>Du 06/07 au 31/07 et 31/08  | BAFA   |
| <u>Alexandra Arseni</u>    | Maternel             | Animatrice<br>Du 06/07 au 31/07   | BAFA   |
| <i>Mounira Hamila(stg)</i> | Maternel             | Animatrice (observation active)<br>Du 06/07 au 24/07  | Stagiaire formation CAP petite enfance               |
| <u>Nolwenn Carrara</u>     | Maternel/Elémentaire | Animatrice<br>Du 06/07 au 27/07   | Stage pratique BAFA                                  |
| <u>Paul Giraud</u>         | Elémentaire          | Animateur Du 27/07 au 31/08   | Formation BAFA en cours                              |
| <u>Clothilde Cain</u>      | Elémentaire          | Animatrice Du 03/08 au 31/08 référente sanitaire et protocole <b>élémentaires</b>                   | CAP petite enfance                                   |
| <u>Anthony Kramczynski</u> | Elémentaire          | Animateur Du 03/08 au 28/08   | BAFA B.N.S.S.A                                       |
| <u>Sandra Simon</u>        | Maternel             | Animatrice Du 03/08 au 31/08  | BAFA/BAFD  |
| <u>Edwige Colmaire</u>     | Maternel             | Animatrice Du 17/08 au 31/08  | Non diplômé  |
| <u>Lidia Simon</u>         | Maternel             | Animatrice Les 24/25 et 27/28 août  | ATSEM  |

### d) Planning équipe

Les animateurs sont présent 9h30 ou 10h par jour à des horaires décalés au regard d'un planning affiché dans la structure.

### 3. D marche p dagogique

#### a) Intentions p dagogiques

Le centre doit  tre un lieu de « vivre ensemble ».

Pour ce faire, nous appliquons **ces intentions p dagogiques** :

##### **Les animateurs :**

- Ne crient pas, ils expliquent et associent les enfants.
- Sont   l' coute des besoins des enfants et du groupe.
- Mettent en place des activit s et projets d'animation adapt s aux enfants.
- D veloppent *la bienveillance* dans les liens qu'ils devront tisser entre eux et avec les enfants et familles.
- Permette aux enfants d' tre acteur du centre et de leurs loisirs.

##### **Les enfants :**

- Se mettent d'accord sur les r gles de vie du centre et du groupe.
- Respectent leurs camarades et les animateurs.
- Sont acteurs du centre et de leurs loisirs.





## b) Pr vention covid-19

Le centre de loisirs est soumis au protocole sanitaire d partemental du 18/06/2020. L'ensemble du fonctionnement et des activit s r pondront au cadre fix  par le protocole sanitaire.

### Les actions :

Un lavage des mains, entre 20 et 30 secondes sera impos  :   l'arriv e au centre ; avant et apr s les activit s et repas.

Les enfants du secteur maternel et ceux du secteur  l mentaires ne se croiseront pas durant le s jour. Ces deux groupes ne pourront se c toyer   moins d'un m tre de distance.

L'espace ext rieur sera prioris  pour les activit s et temps libres.

L'am nagement des salles permettra une optimisation de l'espace, de la place entre deux enfants et de la circulation.

Une sensibilisation aux gestes barri re est mise en place par des  changes oraux et des affichages.

Les activit s se feront par petits groupes et prendront en compte les contraintes fix es par le protocole.

Une proc dure sp cifique d'isolement est mise en place en cas de sympt me d'enfant ou d'un membre de l' quipe d'animation.

Les adultes porteront un masque lorsqu'ils seront   moins d'un m tre des enfants.

Sur chaque secteur, un encadrant est nomm : "*r f rent pr vention Covid-19* ». Il suivra les actions de pr vention et le respect du protocole sanitaire.

### R le des parents :

- outre la surveillance de l'apparition de sympt mes chez leur enfant, les parents sont invit s   prendre sa temp rature avant le d part pour l'accueil. En cas de sympt me ou de fi vre (38,0 C), l'enfant ne doit pas prendre part   l'accueil et ne pourra  tre accueilli.

Une communication papier sp cifique sera r alis e distribu e aux parents : explication de l'organisation / horaires ainsi que les mesures sp cifiques li es au respect du protocole sanitaire.





### c) Objectifs pédagogiques:

Objectifs du projet éducatif développé cet été 2020 :

« Développement de la curiosité et de l'esprit de découverte »  
« Le savoir être »

#### Objectifs généraux :

- **Mettre en place une thématique d'été divertissant autour de la création d'un « club vacances ».**
- **Développer le vivre en semble et la socialisation**

#### Objectifs opérationnels :

- 1) Créer un programme d'activité divertissant avec une ambiance « club vacances »
- 2) Mettre ne place des projets d'animation développent le vivre ensemble.  
Chaque animateur portera un projet d'animation développant un aspect du « vivre ensemble et de la « socialisation » :
  - \_ Correspondance ave la maison de retraite
  - \_ Création de temps de parole valorisant l'expression, l'écoute et le respect.
  - \_ Jeux de connaissance
  - \_ Mise en place d'une dans collective
  - \_ Olympiade tournée vers la cohésion de groupe
  - \_ Décoration collectives
  - \_ Vidéo de groupe
  - \_ Conception d'une œuvre collective
  - \_ Atelier musique basé sur l'écoute de l'autre





## 4. ORGANISATION

### Une journ e l'Accueil de Loisirs

**07h30 - 09h30 : Accueil  chelonn  des enfants et animateurs sur chaque secteur en juillet et   l'ALSH maternelle en ao t**

Accueil chaleureux et individualis  : mise   l'aise l'enfant et transmission d'informations parents/ quipe d'animation.

Les enfants jouent librement dans les coins th matiques (lecture, jeux de construction, ateliers autonome...) ou participent   des ateliers men s (petits jeux, petite activit ...).

**Temps d'hygi ne :** passage aux toilettes et lavage de mains

**09h30 : Regroupement** (ao t : d part des  l mentaires sur le secteur « Eau Vive »)  
Danse de coh sion Appel et explication de la journ e /

**Temps d'hygi ne :** passage aux toilettes et lavage de mains

**10h - 11h45 :** **Activit s :** manuelles, sportives, jeux collectifs, grands jeux ; sorties...

**Temps d'hygi ne :** passage aux toilettes et lavage de mains

**11h45 - 11h55 : Temps d'hygi ne :** passage aux toilettes et lavage de mains.

**11h55 : D part pour la restauration.**

**12h00 -13h15 : Repas convivial dans** la restauration de l' cole maternelle.

**13h15 - 13h30 : Retour   l'accueil/Temps d'hygi ne :** passage aux toilettes et lavage de mains.

**13h30 – 14h30 : Temps calme :** lecture/m ditation/jeux calmes

**Temps d'hygi ne :** passage aux toilettes et lavage de mains

**14h30 – 15h45 : Activit s :** manuelles, sportives, jeux collectifs, grands jeux...

**Temps d'hygi ne :** passage aux toilettes et lavage de mains

**16h00 - 16h30 : Go ter.**

**16h30 -16h45 : Temps d'hygi ne :** passage aux toilettes et lavage de mains.

**16h45 : les  l mentaire rejoignent les maternelles   l'ALSH mater.**

**16h45 – 19h00 : Accueil des parents. D part  chelonn  des enfants et animateurs**

Les enfants jouent librement dans les coins th matiques (lecture, dinette, jeux de construction...) ou   l'ext rieur.

D part chaleureux et individualis , transmission d'informations  quipe d'animation/parents.



## Outil : Fiche de sortie

Date :

Nom du groupe :

---

Heure de d part :

Heure d'arriv e :

---

Animateur(s) :

---

Lieu de destination / Itin raires :

---

Trousse de secours

Changes

Fiches sanitaires

Eau

---

**Nombre d'enfants :**

Liste des enfants :

Signature de la direction :



## a) Lien avec les familles

Les accueils du matin et du soir seront des moments d' change avec les familles.

Ici, parents, enfants et  quipe d'animation  changent sur l' tat des enfants, le d roulement de la journ e ainsi que sur les temps forts   venir.

Un climat de confiance doit  tre mis en place entre le centre et les familles.

Un **programme d'animation sera affich ** et diffus  sur le site internet de la commune.



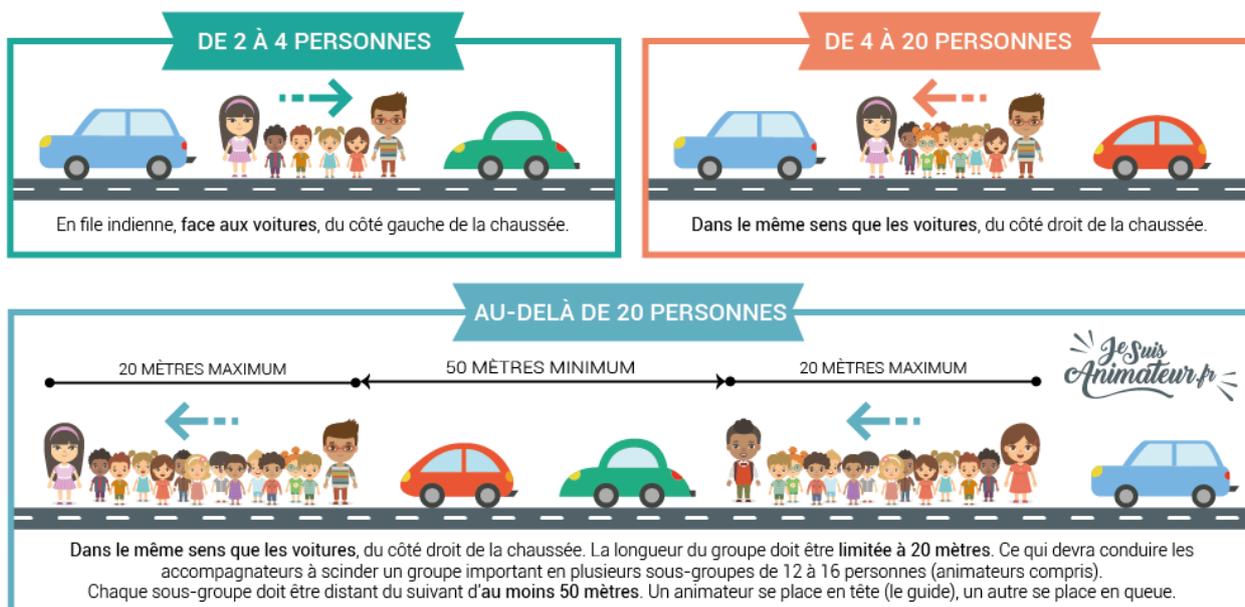
# Annexes

## ANNEXE : Procédure du déplacement à pied.

Lors d'un déplacement à pied avec des mineurs, il est impératif de respecter le taux d'encadrement exigé dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). En aucun cas, il ne devra être inférieur à 2 animateurs - 1 devant et 1 derrière - et cela, même à faible effectif.

Toute sortie doit au préalable faire l'objet d'un repérage d'itinéraire qui sera ensuite transmis au directeur de la structure. Il est fortement recommandé de s'équiper d'accessoires de sécurité (brassards, gilets, etc.).

Lorsqu'une chaussée est bordée d'emplacements réservés aux piétons (trottoirs, accotements), les piétons sont tenus de les utiliser. Lorsqu'il ne leur est pas possible d'utiliser les emplacements qui leur sont réservés ou en l'absence de ceux-ci, les piétons peuvent emprunter les autres parties de la route en prenant les précautions nécessaires.



Le déplacement de nuit est à éviter, il doit s'effectuer de manière à ce que le groupe puisse être visible par les automobilistes à au moins 150 mètres (éclairage blanc ou jaune à l'avant, rouge à l'arrière, port de brassards au bras gauche ou brassières pour les accompagnateurs). La présence du système d'éclairage est facultative en agglomération si l'éclairage public est suffisant.